



TARIFS DE STATIONNEMENT ET DE DÉCONTAMINATION DE BATEAUX

-- SAISON 2024 --

TYPE D'EMBARCATION	TARIFS QUOTIDIENS
Bateau sans moteur (canoë, kayak)	30.00\$
Bateau avec moteur de 25 cv ou moins incluant les moteurs électriques	100.00\$
Bateau avec moteur de 26 cv à 75 cv	250.00\$
Bateau avec moteur de 76 cv à 140 cv	500.00\$

Note : Les résidents permanents des municipalités d'Arundel, Huberdeau et Montcalm bénéficient d'une réduction de 50% sur les tarifs associés au moteur de 25 cv et moins (à l'exception des pontons), sur présentation d'une preuve de résidence.